

DOSSIER INSCRIT À L'ORDRE DU JOUR DE LA CDAC
du lundi 11 décembre 2023

Salle Jean-Paul PROUST - 10h30

Dossier n° 2023-10 - Demande d'autorisation d'exploitation commerciale déposée par la société B&M, relative à la création d'un ensemble commercial « SMITHS et B&M » sur la commune de BARENTIN.

Composition de la commission :

- le maire de BARENTIN, commune d'implantation, représenté par M. Laurent HAUGUEL ;
- Le président de la communauté de communes Caux-Austreberthe, représenté par M. Gilles AMANIEU, conseiller communautaire ;
- Mme Véronique BOULARD, conseillère déléguée à la communauté de communes Caux-Austreberthe, chargée du SCOT dans le périmètre duquel est située la commune d'implantation ;
- le président du conseil départemental, ou son représentant ;
- le président du conseil régional, ou son représentant ;
- M. Pascal LECOURT, vice-président de l'agglomération Fécamp Caux littoral ou M. Anthony GUEROUT, vice-président de la communauté urbaine le Havre Seine Métropole, représentant les intercommunalités au niveau départemental ;
- M. Sylvain BULARD, maire de Blacqueville ou M. Nicolas LANGLOIS, maire de Dieppe, ou M. Eric PICARD, maire de Gournay-en-Bray, représentant les maires au niveau départemental ;

Personnalités qualifiées en matière de la consommation et de la protection des consommateurs :

- M. François MARTOT ou M. Gilbert WAXIN (UFC Que choisir) ;
- M. Hubert GUILBERT ou Mme Catherine MARC (INDECOSA-CGT).

Personnalités qualifiées en matière de développement durable et d'aménagement du territoire :

- Mme Valérie LOPES ou Mme Laurie DELACOUR (Conseil d'architecture, d'urbanisme, d'environnement) ;
- M. Badredine DADCI ou M. Guy PESSY, (France nature environnement Normandie).